

RÉSIDENCE DU RUMIDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 199 /E.C.

Astrida, le 26 janvier 1951.-

Objet:

Demande d'adresse Mr.
Vachaudez.



Monsieur l'Officier de l'Etat Civil,

Suite à la lettre n°10/Cont E.C. du 2/1/51
de Monsieur le Chef du Service du Contentieux d'Usumbura, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le sieur Vachaudez a quitté le territoire d'Astrida sans se faire rayer du registre de la population au cours de l'année 1950. Selon renseignements pris à bonne source il se trouverait à Kasongo.

L'Administrateur Territorial Assistant,
J. KIRSCH,

Monsieur l'Officier de l'Etat Civil

à

COSTERMANSVILLE